

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 26 janvier 2016

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Catherine DANIEL, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Catherine BONNOUVRIER, Jean FERLIER, Christian EVRARD, Vincent GUILLOUËT, Isabelle COT, Philippe CORTES, Annick PERTUISOT

Absents excusés : Messieurs et Mesdames Claude DUMONT qui a donné pouvoir à Robert de KERVÉGUEN, Anna FAUVET qui a donné procuration à Marie-France PUGET, Delphine VALIN-HOBBE a donné pouvoir à Catherine DANIEL, Alain PAVIOT qui a donné procuration à Patrick MADI.

La séance est ouverte à 20 h 30.

Monsieur Philippe CORTES a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Avant de passer à l'ordre du jour, le maire tient à adresser, au nom du conseil municipal et en son nom personnel,

- ses vœux de prompt rétablissement à Monsieur Christian EVRARD qui a subi une récente intervention chirurgicale.
- ses plus sincères condoléances à Monsieur Jean JOLIVARD à la suite du décès de son épouse.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 22 décembre 2015.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour.

SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :

- Implantation temporaire d'une station de mesure de bruit :

Monsieur Robert de KERVÉGUEN demande à Monsieur Christian EVRARD s'il a pu effectuer l'étude comparative entre les mesures de bruit faites par Bruitparif et celles communiquées par le Conseil Général du Val d'Oise en 2009 et 2012.

Monsieur Christian EVRARD répond qu'il attend les résultats définitifs de mesures de bruit faites par Bruitparif pour faire cette étude. Il pense être en mesure d'avoir ces informations pour la réunion du conseil municipal du mois de mars prochain.

- Recensement de la population :

Les opérations de recensement ont commencé le 21 janvier.

Pour rappel deux agents recenseurs ont été nommés : Messieurs Pascal Herbaut et Cyril Porté, Monsieur Alain Paviot étant le coordonnateur communal.

Les dossiers peuvent être remplis sur internet dans un mode simple et rapide ou en format papier pour ceux qui préfèrent.

- Acquisition de karts pour l'école :

Mesdames Anick Pertuisot et Catherine Daniel ont pris des informations sur les karts de marque Berg dans le cadre d'une éventuelle acquisition pour l'école.

Madame Catherine DANIEL a pris contact avec la société mère au Pays Bas qui lui a donné les coordonnées d'un revendeur. Elle a reçu les références des karts mais est en attente des tarifs.

Monsieur de Kervéguen précise que le projet serait d'en acheter trois et de demander aux entreprises de Vigny de participer à l'achat de ce matériel.

- **Ancien garage communal** :

Monsieur Bordereau, PDG d'une dizaine d'agences Century 21 (Osmose) propose d'acquérir l'ancien garage communal situé 26, rue Beaudouin au prix de 50 000 € ce qui est conforme à l'évaluation donné par les domaines. Il accepterait de participer à la restauration du tableau « la mise au tombeau » de l'église de Vigny à hauteur de 5 000 € (action de mécénat).

Il lui a été rappelé que le PLU impose la création d'une place de stationnement et il est entrain de voir pour répondre à cette prescription.

- **Travaux de déconnexion des eaux pluviales du Bord'Haut** :

Monsieur Christian EVRARD fait savoir que les travaux de déconnexion des eaux pluviales du Bord'Haut ont été réalisés par la Société ATC TP début janvier, ils ont été réceptionnés. Ils consistaient à raccorder les eaux claires du Bord'Haut aux eaux claires venant de la Croix Jacquobot et se déversant chemin des Fontaines.

La dépense s'élève à 8 000 € TTC conformément aux prévisions.

- **Dépôt de sel** :

Des explications ont été demandées au pôle travaux à la direction de la gestion patrimoniale au Conseil Départemental du Val d'Oise car les travaux ont commencé sans autorisation.

Il faudrait s'assurer que la parcelle devant ce dépôt, en bordure de la RD 169, appartient bien à la commune pour y prévoir des plantations afin de masquer cet équipement .

- **Galette des anciens** :

Les anciens ont été invités à partager la galette des rois le jeudi 21 janvier. Madame Marie-France PUGET fait savoir que la soixantaine de personnes présentes ont été contentes de se retrouver lors de ce moment convivial. Les galettes ont été achetées à la boulangerie de Vigny.

- **Échange de parcelles avec le SIEVA** :

Le dossier a été finalisé chez le notaire et la signature de l'acte est imminente.

Pour rappel il s'agit de la parcelle où se situe la maison de gardien au stade au 19 rue de la Comté et de la parcelle où le SIEVA a fait construire son garage au 3, ruelle aux moines. A cela s'ajoute la parcelle située 16, ruelle aux moines pour équilibrer la valeur de cet échange.

- **Bulletin « les Échos »** :

Les articles devraient être finalisés pour une parution dans les jours à venir.

ASSAINISSEMENT :

Le Maire passe la parole à Madame Marie-France Puget.

- **Mise en séparatif** :

Après plusieurs études, les financeurs, les bureaux d'études et la mairie ont déterminé la chronologie définitive des rues principales concernées par la mise en séparatif du réseau d'assainissement.

- 2^{ème} semestre 2016 : rue Beaudouin, rue Vaillant, ruelle aux moines (partielle), place d'Amboise
- 2017 : rue du Général Leclerc, allée du bois Ribot, route d'Us, rue Marie et route du Bord'Haut.

L'appel d'offres du dossier de consultation des entreprises pour les travaux de mise en séparatif est en cours. La remise des offres est possible jusqu'au 1^{er} février 2016 à 12 heures avec une réunion pour l'ouverture des plis le même jour à 14 heures. A la date de ce jour, 12 entreprises ont retiré le dossier.

- **Enquêtes domiciliaires** :

Une réunion organisée ce jour avec les bureaux d'études Hydratec et EVA a permis de discuter du bien fondé de certains projets chez les riverains.

Un appel d'offres global est prévu ensuite pour un chiffrage plus précis par les entreprises de travaux.

Ces travaux, à la charge des riverains, pourront :

- soit être mutualisés et gérés par la mairie qui aura en charge d'obtenir une aide des financeurs reversée à chaque riverain
- soit être pris en charge directement par le riverain avec l'entreprise de son choix sans aide des collectivités.

COMMISSION ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET JEUNESSE :

Le maire passe la parole à Madame Anick Pertuisot, vice-présidente de la commission animation, vie associative, sport et jeunesse.

- **Soirée Cabaret** :

Projet en commun avec le conservatoire de musique le samedi 9 avril prochain.

Le SIMVVO prend en charge la partie artistique :

1^{ère} partie à partir de 20 h – apéritif avec l'orchestre « Hétéroclit's Big Bang »

2^{ème} partie – diner concert animé par la chanteuse de jazz « Tricia Evy » en duo avec un pianiste.

La mairie se charge de la décoration et de l'organisation de la soirée (l'installation de la salle, le repas, la publicité...)

Pour le repas, la commission propose un tarif de 25 € par personne (apéritif, petits canapés – plat – dessert – café), les boissons en sus avec une prévision de 80 à 100 personnes.

Les inscriptions seront prises uniquement sur réservation.

Une consultation est en cours auprès de plusieurs traiteurs.

- **Jeux inter-villages** :

La date proposée par Seraincourt, commune organisatrice cette année des jeux inter- villages, est le 4 juin, le même jour que la fête du village au stade.

Une discussion s'engage sur la participation de Vigny à ces jeux.

Monsieur le maire tient à préciser les éléments suivants :

La date du 4 juin pour la fête du village est fixée depuis plusieurs mois et qu'il n'est pas possible de la reporter compte tenu de l'absence de la Présidente de la commission animation, vie associative, sport et jeunesse.

Les jeux inter villages se faisaient habituellement au mois d'avril et c'est avec surprise que nous avons appris récemment qu'elle serait fixée au mois de juin.

Il arrive que des communes ne soient pas représentées chaque année et que cela ne posait pas de problème.

Enfin et surtout, il n'apparaît pas cohérent que le même jour la commune propose aux habitants à la même date deux activités différentes sur deux lieux différents.

De plus le matériel tel que les barnums seront utilisés pour la fête du village, ainsi que la communication. Se pose également la difficulté au niveau des bénévoles qui devront se répartir la prise en charge de ces organisations.

Une réunion est prévue par la mairie de Seraincourt afin de valider ou non les jeux inter villages le 4 juin, et monsieur le Maire en parallèle recevra les membres de la commission animation, vie associative, sport et jeunesse qui souhaitent que la commune participe à ces jeux inter villages si la date du 4 juin est toujours maintenue.

- **Théâtre de l'usine** :

Une nouvelle candidature a été faite auprès de la CCVC dans l'espoir que notre demande soit prise en compte pour pouvoir proposer une nouvelle pièce de théâtre aux habitants.

TRAVAUX EN COURS :

Le maire passe la parole à Monsieur Patrick MADI afin qu'il fasse le point sur les travaux.

- deux modules du parcours de remise en forme ont été installés au stade
- travaux réalisés par les employés communaux :
 - bêchage des parterres qui n'ont pas été plantés en plantes vivaces
 - installation du paillage sur tous les parterres de la commune
 - dépose de la moquette de l'appartement de Mme Cauchois
 - isolation des combles du bâtiment au dessus de l'épicerie
 - travaux d'entretien des parterres et des haies aux Ormeteaux
 - travaux en cours dans le sous-sol de la salle des fêtes pour la création d'une salle d'archives, d'une salle pour le rangement de la vaisselle et un local de stockage pour la commune
- Le devis des travaux de rénovation de l'appartement de Mme Cauchois a été finalisé avec la société Vexin Bâtiment pour un coût de 18 500€ TTC avec une isolation complète de l'appartement. Il restera à la charge de la commune quelques travaux d'aménagement de la cuisine et de la salle de bain. Ces travaux bénéficient d'une aide dans le cadre de la réserve parlementaire.
- Un devis pour le remplacement de toutes les fenêtres des écoles primaire et maternelle a été demandé. Ce dernier sera établi classe par classe afin de prévoir un plan de remplacement sur plusieurs années. Actuellement, le PNR nous propose une action sur les économies d'énergie avec subvention de l'État à hauteur de 70% du montant des travaux, ceux-ci devant être exécutés en 2016. Ces travaux de remplacement des fenêtres sont éligibles. Nous devrions avoir ce devis en fin de semaine.
- Un devis a été sollicité également pour le remplacement des robinets des radiateurs des deux écoles afin d'inscrire cette action dans les mêmes conditions que le changement des fenêtres.
- Messieurs Claude DUMONT et Patrick MADI ont rencontré Monsieur Weckmann, programmiste, pour le bâtiment de la Gaudière qu'il a visité. Il va nous faire une étude avec trois plans de financement.
Le Maire rappelle qu'il s'agit d'étudier la solution économique la plus pertinente avec deux choix possibles :
 - 1 - confier la réalisation au Pact Arim
 - 2 - la commune réalise les travaux en faisant appel à un maître d'ouvrage.
- Monsieur Claude DUMONT a eu un entretien avec Mme RICAUD remplaçante de Monsieur Danton, elle va nous faire une proposition concernant la réfection du lavoir et du clocher, avec les recherches de subventions possibles pour ces deux sites tout en sachant qu'une ligne budgétaire est déjà prévue pour les travaux du clocher.
- Une visite a eu lieu avec Mr Breyton de la société Qualiconsult pour le dossier accessibilité des différents bâtiments communaux (mairie, école, bibliothèque, église, maison des associations, cimetière, école de musique) pouvant recevoir du public. Une proposition va nous être adressée.

Pour répondre à Monsieur Christian EVRARD au sujet de l'insonorisation du réfectoire de la cantine, ces travaux vont être proposés lors de l'élaboration du budget 2016.

Le Maire rappelle que la remise en état des routes communales est prioritaire car les derniers travaux remontent à plusieurs années et les chaussées se dégradent de plus en plus.

Les demandes de travaux vont être priorisées tout en sachant qu'il faudra obtenir des subventions pour pouvoir les réaliser.

COMMISSION PARC LOCATIF :

Lors de la dernière réunion, le conseil municipal avait décidé d'attribuer l'ancien logement de Mme Cauchois à Monsieur Cornesse (pompier). Celui-ci nous a fait savoir qu'il ne prenait plus ce logement pour des raisons personnelles.

Nous avons donc contacté Monsieur Castaldi (cafetier) qui avait également déposé sa candidature pour ce logement mais celui-ci a pris d'autres dispositions et n'est plus intéressé par ce logement.

L'appartement est donc à nouveau disponible à la location.

LA POSTE :

Monsieur Robert de KERVÉGUEN a rencontré Monsieur Eric VERDONCQ, Directeur des projets et appuis, transformation du réseau à la direction régionale de la Poste du Val d'Oise afin de faire un point sur l'avancement du dossier de Maison de Service au Public (MSAP) dans les locaux de la Poste.

Vigny figure dans les 4 communes toujours en lice. Les décisions seront prises en 2016.

Plusieurs services ont été contactés comme le pôle emploi et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie qui ont répondu favorablement, Monsieur VERDONCQ continue sa prospection.

Pour ce qui est du bâtiment de la Poste proprement dit, la direction souhaite conserver les locaux : l'accueil du bureau de poste, l'arrière où se trouvait le centre de tri et la cour. Par contre, l'appartement qui se situe au 1^{er} étage serait mis en vente.

Des travaux sont prévus au niveau de la porte d'entrée du bureau de poste et le remplacement du distributeur de billets (DAB).

Madame MARCOUD a repris contact avec Madame Catherine DANIEL pour lui faire part d'éventuelles propositions pour les boîtes postales.

C.C.V.C. :

La C.C.V.C. a mis en place des groupes de travail dans le cadre de la loi NOTRe.

- 1 - eau potable : réunion le 09/02 à 18 h 30 à la CCVC
- 2 - assainissement - STEP
- 3 - rivières
- 4 - mutualisation.

Madame Marie-France Puget ou Monsieur Christian EVRARD représenteront la commune de Vigny au groupe 2 (assainissement - Step) et Monsieur Robert de Kervéguen participera au groupe 4 (mutualisation).

P.N.R. :

- **Appel à projets :**

Le Parc naturel régional du Vexin français a été retenu par le Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie dans le cadre de l'appel à projets « territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

Les services de la DRIEE (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie) ont sollicité le Parc pour proposer un programme de travaux d'amélioration énergétique de bâtiments publics sur les communes de son territoire.

Ces travaux devront être préconisés par le CEP (Conseil en Énergie Partagé) et seraient subventionnés à 70 %. L'enveloppe disponible est limitée ce qui obligera le Parc à faire une sélection des projets ou à un plafonnement.

La Commune de Vigny s'est inscrite pour les travaux suivants :

- Le remplacement des fenêtres des classes de l'école primaire et l'école maternelle
- Le remplacement des robinets des radiateurs de chauffage par des robinets thermostatiques dans les locaux de l'école primaire et l'école maternelle.

Nous sommes en attente des devis.

- **Modification des statuts** :

Par lettre en date du 12 janvier, le PNR demande au conseil municipal d'adopter les modifications simplifiées de ses statuts.

Les articles 1-2-3-4-5-6-9 des statuts ont été modifiés en raison de la réorganisation territoriale, du rôle croissant des EPCI, communautés de communes d'agglomération et urbaines, de la possibilité d'associer des communes du territoire qui n'avaient pas souhaité adhérer au Parc, de prévoir les différents cas de vacance de poste des membres du bureau, d'éviter la répétition des élections au sein du bureau et d'attribuer au comité le soin de fixer chaque année le montant des cotisations à la charge des EPCI du Parc.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette modification de statuts.

SMIRTOM DU VEXIN :

En vue de la constitution de la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise, 11 communes des Yvelines, membres de 2 Communautés de Communes, se sont retirées du SMIRTOM et Monsieur Jocelyn REINE, délégué de la commune de Mézy sur Seine s'est vu dans l'obligation de se démettre de la fonction de Président du syndicat à la date du 31 décembre 2015.

Depuis le 1er janvier 2016 afin de garantir la continuité du service public, Monsieur Didier GABRIEL, en tant que 1er vice président du syndicat, assisté de ses 2 collègues Brahim MOHA, Claude DELVAUD et du personnel du S.M.I.R.T.O.M. du Vexin, assure les affaires courantes et se charge d'organiser de nouvelles élections qui devraient avoir lieu le jeudi 11 février prochain lors de la réunion du Comité Syndical.

73 communes sont adhérentes au SMIRTOM du Vexin.

Puis une discussion s'engage sur le devenir du centre de tri dont le tonnage diminue et de la déchetterie de Vigny (capacité insuffisante et localisation dangereuse).

INFORMATIONS DIVERSES

SITE AUGA :

Deux entreprises d'Ableiges et de Boissy l'Aillerie s'étaient intéressées au site Auga pour y créer une activité de fabrication de palettes, achat, vente, réparation, location de plateaux et de bennes, stockage.

Elles ne donnent pas suite pour deux raisons : le prêt bancaire n'a pas été accordé et les contraintes du PLU entraînent des frais trop importants.

DEJECTIONS CANINES :

Malgré les dévidoirs de sachets pour les déjections canines, nous constatons que les maîtres continuent à laisser leurs chiens faire leurs besoins sur les trottoirs du village et notamment devant les écoles.

Une discussion s'engage sur les moyens à mettre en œuvre pour prendre sur le fait les contrevenants.

Sur proposition du maire, le conseil municipal est favorable à un arrêté interdisant les déjections canines sur le domaine public et décidant de verbaliser les contrevenants qui seront passibles d'une amende.

CIMETIERE :

Madame Marie-France Puget et Monsieur Jean Ferlier ont travaillé sur le projet des concessions abandonnées.

Une vingtaine de tombes présentant soit une dangerosité soit un état de vétusté important ont été sélectionnées, le conseil municipal devra donner son accord sur les tombes prioritaires.

Un marbrier a été consulté afin de pouvoir faire un chiffrage approximatif de ces travaux. Il apparaît qu'une reprise de tombe comprenant l'exhumation, la mise en décharge du monument, le remblaiement par de la terre vierge et une réintégration des corps dans un ossuaire, est évaluée à 600 € TTC par tombe.

Il faudra créer également un caveau ossuaire pour y déposer les reliquaires.

La première démarche consisterait à positionner des pancartes sur chaque tombe concernée afin que les héritiers puissent se manifester.

CONCERT DE NOUVEL AN :

Il est rappelé le concert du nouvel An organisé par le conservatoire à rayonnement intercommunal du Vexin et du Val de l'Oise le dimanche 31 janvier à 16 heures à l'église de Vigny autour des musiques d'Amérique latine.

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole aux membres présents.

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Catherine DANIEL rappelle que le SIMVVO a bénéficié d'une subvention importante de la DRAC qu'il ne peut utiliser que pour des activités périscolaires. Il propose dans le cadre des NAP l'intervention d'un professeur de musique qui ferait découvrir des instruments aux élèves sur plusieurs semaines ainsi que l'organisation d'un concert et extraits de films avec la participation de tous les enfants qui aura lieu le jeudi 18 février après-midi dans la salle des fêtes.
- Pour répondre à Monsieur Philippe CORTES, le projet de remplacement des ampoules de l'éclairage public par LED va être financé en partie par le SIERC (syndicat intercommunal d'électricité et réseaux de câbles du Vexin) à hauteur de 30 000 € de travaux par an.

- A la demande de Madame Isabelle COT, le maire donne des informations sur la vente du château de Vigny et espère pouvoir annoncer de bonnes nouvelles à la fin du mois. Il rappelle la clause de confidentialité sur ce dossier.
- Monsieur Jean FERLIER attire l'attention sur les camions et voitures ventouses qui stationnent place d'Amboise et rue du Général Leclerc.
Le maire fait savoir qu'il est prévu de mettre des gardes corps en pierre sur la place mais il faudra s'assurer qu'ils ne procurent pas une gêne pour les manœuvres des véhicules sortant du parking.
Le stationnement dans le bourg est un problème difficile à résoudre.
- Monsieur Vincent GUILLOUËT s'était proposé pour faire des relevés de bruit dans le réfectoire de la cantine mais il n'a pas pu emprunter le matériel nécessaire.
Certains parents se plaignent du bruit principalement lors du 2^{ème} service. Ne serait-il pas possible de décaler légèrement le 1^{er} et 2^{ème} service. Monsieur Vincent GUILLOUËT se propose de se rendre sur place un midi.
Il est rappelé qu'une décision sera prise pour les travaux d'insonorisation du réfectoire lors du vote du budget 2016.

Dans l'assistance, Monsieur Joël RADET demande si un rappel peut être fait sur les règles de bon voisinage (utilisation des tondeuses à gazon, abattage d'arbres, interdiction de brûler).

Le Maire lui répond qu'un article est prévu à cet effet dans le prochain bulletin municipal « les Échos de Vigny ».

La séance est levée à 22 h 30.